

COMMANDE D'AVANT PROJETS  
POUR LA REALISATION  
D'UN HOME ET D'ATELIERS D'OCCUPATION  
POUR PERSONNES HANDICAPEES MENTALES ADULTES  
A COLLOMBEY

---

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS

---

Sion, le 12 juillet 1989

## LES ATELIERS

Les architectes Pierre Cagna et Morisod et Furrer ont déposés leur projet le 13 juillet , 11h.30, au service des batiments, Sion.

Le groupe d'experts est composé de la manière suivante :

Président	:	Antoine	ZUFFEREY	Sierre
Membres	:	Edouard	MORAND	Martigny
		Marianne	REY-BELLET	Monthey
		Laurent	MAYORAZ	Sion
			Service des	batiments
		Francois	KUONEN	Monthey
			architecte de la ville	
		Pierre Louis	ZUBER	Saxon
	André	MEILLARD	Sierre	
	Christian	BECK	Monthey	
	Claudine	LORENZ	Sion	
consultants	:	Dominique	RAST	Fully
Excusé	:	André	BERCLAZ	Sion
			service de l'aide sociale	

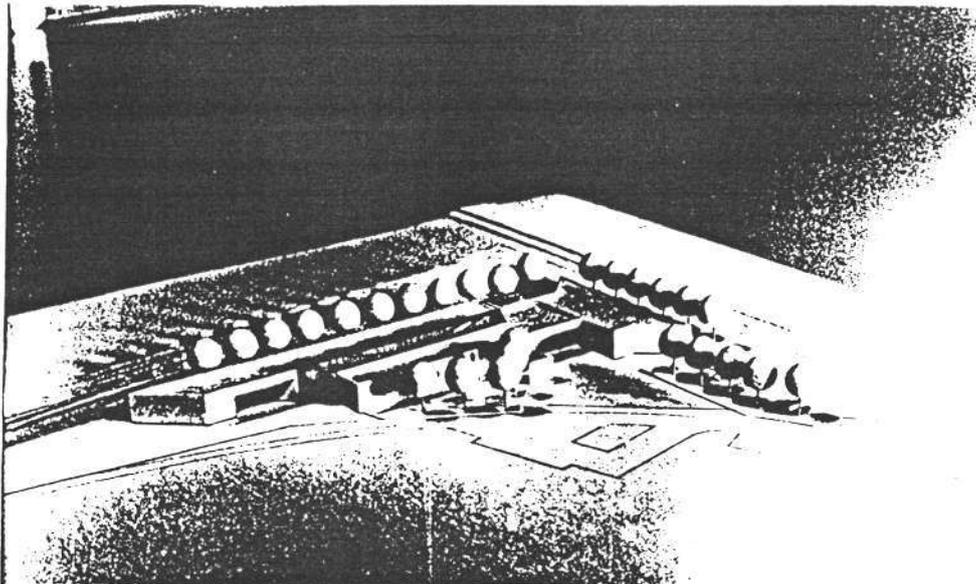
Le groupe d'experts s'est réuni le 13 juillet 1989, au service des batiments a Sion.

Après avoir pris connaissance des projets, et entendu leurs auteurs, le groupe d experts analyse les deux projets selon les critères suivants :

1. Prise en compte du site
2. Parti architectural
3. Qualités spatiales et de vie
4. Economie du terrain

Chaque projet est analysé en fonction de ces critères dont les éléments essentiels sont formulés ci-après :

PROJET MORISOD ET FURRER, architectes EPFL-SIA, Sion

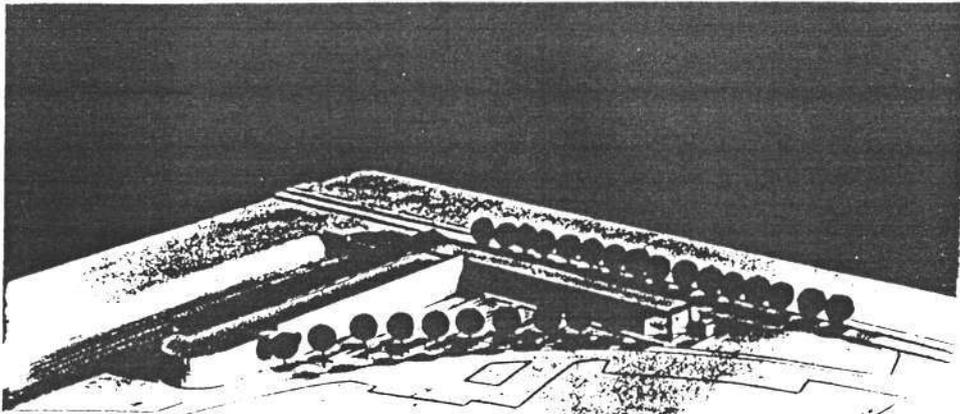


Les auteurs du projet ont cherché à résoudre le problème de la hiérarchie des entrées et de l'utilisation des espaces extérieurs. Ils proposent une construction le long de la nouvelle route projetée, avec une tête sur la voie ferrée.

L'articulation des deux éléments définit la place d'entrée des ateliers, l'organisation intérieure est fonctionnelle.

Les espaces extérieurs proposés sont tous voués à la circulation, le bloc des services au nord des ateliers ferme toutes relations possibles des ateliers avec la cour.

Le volume plus compact libère des espaces extérieurs, mais sans leur donner une affectation participant à la vie des ateliers, et ne proposant pas un développement ultérieur. La terrasse par exemple, située au sud, n'a aucune relation avec la cour.



L' auteur a développ  son projet en d finissant plus pr cisement la forme en L ebauch e au premier tour.

Il implante le long de la voie ferr e le b timent comprenant l'entr e et les services : cafeteria, salle polyvalente, vestiaires, etc, le long de la future route l'aile des ateliers. Cette mani re de faire propose un espace de cour sur lequel donnent tous les  l ments du programme : l'espace convivial, lib r  de toute circulation. Il permet dans son centre un espace ext rieur aux ateliers,   la cafeteria, ainsi qu'une r serve de terrain pour une extension possible.

L' organisation des locaux est pr cise : la hi rarchie des parcours pi tons permet une souplesse d'utilisation ainsi qu' une richesse spatiale.

Le choix des mat riaux pr cise le parti architectural : la construction en ma onnerie le long des voies ferr es contient les services, les ateliers sont mat rialis s par le choix du syst me structurel ossature-enveloppe, qui permet id alement une extension possible.

L' interpr tation du th me de la lumi re est riche en subtilit s et flexibilit  d'utilisation des espaces couverts propos s.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU GROUPE D'EXPERTS

Après analyse et observations, le groupe d'experts constate que les auteurs ont bien rempli leur mandat et les en remercie.

Tenant compte de la qualité d'implantation des volumes et de la définition précise des espaces extérieurs en tant que prolongation spatiale des espaces intérieurs, le groupe d'experts recommande à l'unanimité au maître de l'œuvre de poursuivre les études sur la base du projet de Monsieur Pierre Cagna, pour arriver au projet définitif accompagné du devis, jusqu'à sa réalisation.

En effet, ce projet tient compte du potentiel de développement des ateliers en proposant une économie du terrain, soutient son parti par le choix structurel différencié, et offre une grande qualité des espaces extérieurs et intérieurs, tout en permettant un fonctionnement rationnel.

Le groupe d'experts recommande la suite de l'étude en souhaitant une simplification au niveau des choix d'éclairage naturel lié à la structure, et propose de trouver une traversée du couloir des ateliers sur la cour nord.

APPROBATION DU GROUPE D'EXPERTS:

---

Antoine ZUFFEREY *Ant*

Edouard MORAND

Marianne REY-BELLET *de Rey Bellet*

Constant TROMBERT

Pierre-Louis ZUBER

Christian BECK *CB*

Laurent MAYORAZ *Laurent Mayoraz*

Andre MEILLARD *Andre Meillard*

Claudine LORENZ *C. Lorenz*